

Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs

LISTE D'INSPECTION PRÉRÉCEPTION

Approuvée par la Régie du bâtiment du Québec

Pour un bâtiment non détenu en copropriété et pour la partie privative d'un bâtiment détenu en copropriété

Quel que soit le type de bâtiment visé par la garantie, une inspection avant la réception est requise par le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

L'inspection préréception doit être faite conjointement par le bénéficiaire de la garantie (l'acheteur) et l'entrepreneur. Si le bénéficiaire n'a pas de bonnes connaissances en construction, il peut être accompagné de la personne de son choix pour l'inspection préréception.

L'inspection préréception se fait à partir de la présente liste d'éléments à vérifier, fournie par l'administrateur et dont le contenu est approuvé par la Régie du bâtiment du Québec.

À l'aide de cette liste, le bénéficiaire et l'entrepreneur doivent faire le tour complet du bâtiment ou de l'unité privative de copropriété afin de constater l'état des travaux. Il faut porter une attention particulière aux travaux supplémentaires qui ont été demandés. Il faut noter tous les éléments à parachever ou à corriger, par exemple une porte mal ajustée, une égratignure dans la baignoire ou dans la douche, un luminaire manquant, etc.

Si l'entrepreneur et le bénéficiaire sont en désaccord sur les travaux à parachever ou à corriger, ils doivent le mentionner dans la présente liste élaborée pour l'inspection.

De plus, le bénéficiaire peut ajouter des éléments à la liste de travaux à corriger ou à parachever dans les 3 jours qui suivent la réception, à la condition qu'il n'ait pas emménagé dans le bâtiment ou dans sa partie privative de la copropriété.

Nom de l'entrepreneur:					
	de licence RBQ:	N° d'accréditation:			
	d'enregistrement émis par l'administrateur:				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Bénéficiaire:					
Adresse et téléphones:					
Des	scription du bâtiment:				
		-			
$\Box R$	ésidentiel – non détenu en copropriété				
	ondo – partie privative				
	orido – partie privative				
EX	TÉRIEUR				
1.	Terrain				
	Niveau de sol aux abords du bâtiment (espace entre				
	le parement et le sol), pentes descendantes qui				
2	éloignent l'eau du bâtiment *				
2.	Fondations				
	Murs de fondation: isolation, imperméabilisation,				
	fissures Crépis de béton				
	Robinet d'eau extérieur				
	Prises de courant extérieures				
3.	Toiture				
<u> </u>	Membrane ou bardeaux				
	Bouches de ventilation ou grilles				
	Trappe ou porte d'accès à l'entretoit				
	Gouttières (s'il y a lieu) ou parapets				
4.	Parement extérieur				
	Maçonnerie: joints, chantepleures				
	Déclin de vinyle, d'aluminium ou de bois:				
	alignement des matériaux et joints				
	Revêtement, enduit acrylique ou stuc				

5.	Portes, fenêtres, lanterneaux,	
	portes de garage et autres ouvertures	
	Installation, fonctionnement, quincaillerie et finition	
	Calfeutrage au périmètre	
	Ferme-porte sur portes d'entrée ainsi que sur portes	
	d'issue ou porte donnant dans le garage	
	Mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou	
	mécanisme d'inversion (sécurité)	
6.	Accès au bâtiment et escaliers,	
	terrasse ou balcons	
	Garde-corps	
	Pontage de bois, dalle de béton ou autre	
	Système électrique: éclairage et prises de courant	
	Système de plomberie : robinets d'eau	
7.	Cheminée et conduits d'évacuation	
	Maçonnerie	
7.	Cheminee et conduits d'évacuation	

^{*} L'aménagement de terrain est exclu de la garantie.

INTÉRIEUR

	IERIEUR	
1.	Hall d'entrée	
	Revêtement de sol: carrelage (joints de mortier),	
	revêtement de sol souple (joints), revêtement de	
	bois ou moquette, avec plinthes	
	Revêtement mural et plafonds: gypse peint,	
	carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus,	
-	moulures et boiseries	
	Portes d'accès: ferme-porte, calfeutrage,	
	quincaillerie, finition	
	Systèmes électriques: éclairage et système	
	d'alarme	
•	Système de ventilation et de chauffage	
2.	Corridors	
	Revêtement de sol: carrelage (joints de mortier),	
	revêtement de sol souple (joints), revêtement de	
-	bois ou moquette, avec plinthes	
	Revêtement mural et plafonds: gypse peint,	
	carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus,	
-	moulures et boiseries	
-	Systèmes électriques: éclairage	
2	Système de ventilation et de chauffage	
3.	Séjour, salle à manger et chambres Revêtement de sol: carrelage (joints de mortier),	
	revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes	
-	Revêtement mural et plafonds: gypse peint,	
	carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus,	
	moulures et boiseries	
-	Portes: quincaillerie, finition	
	Systèmes électriques: éclairage et prises de courant	
-		
	Système de ventilation et de chauffage	
	Foyer: revêtement incombustible au pourtour du foyer (murs, plancher et tablette de foyer),	
	mécanisme d'ouverture et de fermeture de la	
	cheminée (clapet)	
4.	Cuisine et WC (salle de bain et toilettes)	
7.	Revêtement de sol: carrelage (joints de mortier),	
	revêtement de sol souple (joints), revêtement de	
	bois ou moquette, avec plinthes	
	Revêtement mural et plafonds: gypse peint,	
	carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus,	
	moulures et boiseries	
	Portes: quincaillerie, finition	
	Systèmes électriques: éclairage et prises de courant	
-	Système de plomberie: appareils de plomberie	
	(lavabo, bain, douche avec joints d'étanchéité) et	
	robinetterie en bon état de fonctionnement	
	Système de ventilation et de chauffage: hotte de	
	cuisine et ventilateur de WC (salle de bain et	
	toilettes)	
	Ébénisterie (armoires, meubles intégrés et	
	comptoirs) : quincaillerie de finition (joints) et	
	étanchéité	

5.	Sous-sol ou autres espaces					
	Revêtement de sol: béton et drainage					
	Finition de plancher: carrelage (joints de mortier),					
	recouvrement de sol souple (joints), recouvrement					
	de bois ou moquette, avec plinthes					
	Revêtement mural et plafonds: béton, gypse peint,					
	carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus,					
	moulures et boiseries					
	Portes: quincaillerie, finition					
	Systèmes électriques: éclairage, prises de courant et panneau électrique					
	Système de plomberie: valve d'arrêt de					
	l'alimentation de l'unité d'habitation, chauffe-eau et					
	son drain					
	Système de ventilation et de chauffage:					
	échangeur d'air					
6.	Garage					
	Revêtement de sol: béton et drainage					
	Revêtement mural et plafonds: gypse peint, béton,					
	moulures et boiseries					
	Portes d'accès: ferme-porte, étanchéité,					
	quincaillerie, finition et mécanisme d'inversion					
	Systèmes électriques: éclairage, prises de courant,					
	détecteur de fumée et système d'alarme					
	Système de plomberie: robinet d'eau					
	Système de ventilation et de chauffage					
Not	Notes personnelles					
Dé	claration de réception du bâtiment					
□R	éception – sans réserve ¹					
	écontion avec récorre (voir la liste d'élémente	à corriger et/ou à perceboyer)				
⊔ĸ	éception – avec réserve (voir la liste d'éléments	a corriger evou a parachever)				
Date	e de fin des travaux (applicable seulement s'il n'y	a pas de travaux à parachever):				
	e prévue de fin des travaux:	<u> трис из изглинги ринисте.</u>				
Dai	e prevue de ilii des travaux.					
Signature du bénéficiaire:						
Signature du bénéficiaire:						
Signature de l'entrepreneur:						
Date de réception ² :						

- 1 L'acceptation avec ou sans réserve par le bénéficiaire ne concerne que les éléments apparents au moment de la réception du bâtiment.
- Date à laquelle le bénéficiaire déclare accepter le bâtiment qui est en état de servir à l'usage auquel il est destiné et qui indique, le cas échéant, les travaux à parachever ou à corriger.

3021 (2006-08)